

## Accompagner et soutenir les dirigeants

*Dans le cadre de son projet fédéral, la Fédération Française des Echecs (FFE) propose de vous informer et de vous accompagner dans l'accomplissement de vos projets de développement et dans la gestion administrative de votre association. Dans un contexte national d'optimisation des financements et de forte concurrence des activités entre elles, ce soutien apparaît nécessaire au développement de notre discipline.*

*Pour ce faire, une **lettre d'information** vous sera communiquée régulièrement. Elle s'adressera particulièrement aux acteurs échiquéens de la Fédération, qui exercent des fonctions de direction au sein des organes déconcentrés (ligues régionales et comités départementaux) et des clubs affiliés.*

*Vecteur de communication interne, elle aura vocation à vous renseigner sur la vie fédérale en général, sur les travaux entrepris par la Fédération, et à mettre en lumière les différents outils qui seront mis à votre disposition en matière d'accompagnement dans la gestion quotidienne de votre association.*

*Pour ce premier numéro, vous trouverez des informations relatives à l'organisation interne de la Fédération, ainsi que des premiers conseils concourant à votre développement.*

*Bon vent à cette lettre,*

**Diego Salazar**, président de la FFE.

## QUELQUES INFORMATIONS SUR LA VIE FÉDÉRALE

### 1. Création de commissions non statutaires participatives

Au centre de l'association, c'est tout naturellement que les bénévoles collaborent, par leur volonté, à l'accomplissement du projet fédéral. Regroupés au sein de 11 groupes de travail thématiques depuis juin 2013, ils fournissent toute leur expertise dans leur domaine de compétence en proposant des projets mûris collectivement.

Nous tâcherons de vous faire part de l'aboutissement des différents travaux menés et des éventuelles modifications réglementaires qui peuvent en découler.

Appels à candidatures

### 2. Organisation des finales scolaires

L'introduction du jeu d'échecs dans le milieu scolaire est un axe de développement majeur de la Fédération Française des Échecs, qu'elle poursuit depuis de longues années désormais. En atteste ainsi la [convention-cadre](#) qui la lie au Ministère de l'Éducation.

Pour rappel, un championnat scolaire, qui fait figure de grande réussite de la Fédération, se déroule tous les ans.

Un appel à candidatures pour l'organisation de ces finales nationales " Ecoles primaires ", " Collèges " et " Lycées " est lancé. Les dossiers doivent être communiqués avant le **15 novembre 2013** : [appel d'offre sur le site FFE](#).

### 3. Commissions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage

En sa qualité de fédération sportive, la Fédération Française des Echecs est soumise aux dispositions du Code du Sport liées à la lutte contre le dopage.

Ainsi, conformément au règlement disciplinaire type adopté par l'Assemblée Générale du 26 mars 2011, pris en application de l'annexe II-2 de l'article R232-86 du Sport, un appel à candidature pour la composition des organes disciplinaires de première instance et d'appel de lutte contre le dopage, est ici lancé.

[Appel de candidature - 23 octobre 2013](#)

## UN ACCOMPAGNEMENT DANS L'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DU PLAN DE COMMUNICATION

*Le plan de développement est l'ensemble des stratégies retenues par une association pour structurer son activité et augmenter son rayonnement.*

*Il est conseillé de formaliser ce plan de développement à travers un **document** qui fixe vos objectifs et les moyens pour y parvenir.*

### 1. Intérêt du plan de développement formalisé

Conjoncture économique oblige, les partenaires institutionnels et privés recentrent de plus en plus le financement des actions associatives qui sont menées. Sont ainsi financés, à plus forte raison, les projets associatifs qui, à la fois, s'inscrivent dans le cadre d'une mission d'intérêt général, et apportent des garanties sur leurs perspectives de concrétisation.

**Ce document** montrera ainsi auprès des " *institutionnels publics* " notamment, que votre projet a été mûrement pensé. Il faut donc faire preuve de cohérence, de compétence, d'efficacité, d'originalité pour optimiser leur soutien financier. Sur ce dernier point, nous nous accorderons à dire que le jeu d'échecs n'en manque pas, " *À nous d'en maximiser tout son potentiel* ".

Dans cette perspective d'accompagnement, le **Centre National d'Appui et de Ressources du Sport** (CNAR) a établi un certain nombre de fiches techniques et de modèles, qu'elle met à disposition des associations agréées jeunesse et sport. Cet organisme, rattaché au Comité National Olympique Sportif et Français (**CNOSF**), a pour mission d'accompagner les associations agréées " *jeunesse et sport* " dans leur développement.

Dans cette optique, la FFE a fait le choix d'axer son plan de développement sur le modèle du CNAR en l'adaptant à l'échelle fédérale, ainsi qu'à la spécificité du jeu d'échecs. Elle vous invite, si le souhaitez, à vous l'approprier et à l'adapter à l'échelle locale.

Ainsi, pour en faciliter la mise en œuvre, divers outils seront progressivement mis à disposition dans les prochains numéros de " *La Lettre du dirigeant*". Le premier document qui vous est communiqué (*en téléchargement ci-dessous*), permettra plus aisément d'établir un plan de développement, en adéquation avec les projets échiquéens que vous souhaitez mener à bien.

### [Diagnostic d'une association sportive](#)

Pour davantage d'informations, vous êtes invités à vous connecter sur le site du CNAR :

<http://cnar-sport.franceolympique.com>

### 2. Intérêt d'un plan de communication externe

Communiquer sur un projet, c'est le valoriser. Il est alors nécessaire de bâtir une image positive, fidèle, durable, originale (logo, nom) et **uniforme, afin de crédibiliser notre communication externe**.

Une réflexion sur l'élaboration **d'une communication harmonisée** sur le jeu d'échecs, ses spécificités, vertus et valeurs, est à ce jour amorcée.

### 3. Outils FFE

Pour faciliter cette communication externe, la Fédération a mis à votre disposition, gratuitement, un kit de communication " numérique ", téléchargeable sur le site fédéral.

### [Télécharger le Kit de communication "numérique"](#)

Enfin, pour favoriser notre communication externe à l'occasion de compétitions, la Boutique FFE a récemment créé et mis en vente un Kit de communication " signalétique".

### [Le Kit de communication " signalétique "](#)

## UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

### 1. L'Intérêt d'une bonne information juridique

Rappelant que la Fédération Française des Echecs est une Fédération Sportive agréée par le Ministère des Sports depuis l'an 2000, elle est,

tous comme les membres qui lui sont affiliés, soumise au respect de **diverses obligations administratives de plus en plus contraignantes**. À ce titre, la FFE a été amenée à adopter des statuts type conformes au Code du sport (article R 131-3).

Par effet domino, les organes déconcentrés (ligues régionales et comités départementaux) et membres affiliés (clubs) doivent faire figurer dans leurs statuts des articles type, listés au sein des articles R 121-1 à R 121-4 du Code du Sport, **afin d'être éligibles à l'agrément Jeunesse et Sport**.

L'agrément Jeunesse et Sport permet en outre d'être éligible au bénéfice de subventions sportives via le Centre National de Développement du Sport (CNDS), une autre source de financement non négligeable.

L'intérêt d'avoir des statuts en conformité est donc ici double : **il permet à toute association équilibrée de gérer sa structure en toute légalité, et lui permet d'optimiser ses ressources financières**.

À ce titre, pour vous accompagner dans cette démarche, des statuts types ont été élaborés :

- à destination des ligues régionales
- à destination des comités départementaux
- à destination des clubs

► Si vous vous apercevez que vos statuts actuels diffèrent des statuts type présentés ci-dessous, tant dans le contenu que dans la numérotation des articles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du siège fédéral pour vérification et conseils sur leur conformité.

## **2. L'intérêt d'un bon accompagnement administratif**

Dans cette " jungle " administrative, il est entendu que les dirigeants associatifs, exerçant la plupart du temps à titre bénévole, peuvent ne pas s'y retrouver. Face au manque de temps pour répondre aux problématiques de terrain, la Fédération Française des Echecs s'attachera à partager davantage de documents utiles pour vous soulager de certaines de ces tâches.

### EN TÉLÉCHARGEMENT

- [Statuts types ligues](#)
- [Statuts type comités départementaux](#)
- [Statuts type clubs](#)